

**FACE A L'OFFENSIVE PATRONALE
et GOUVERNEMENTALE
TOUS AZIMUTS**

**POUR ALLER
VERS DE NOUVELLES CONQUETES**

**PREPARONS UNE RENTREE OFFENSIVE
TOUS ENSEMBLE !**

ASSEMBLEES DE MILITANTS DANS LES UNIONS LOCALES

BOURGES ➤ 9 Septembre à 14 heures
VIERZON ➤ 9 Septembre à 14 heures
ST-AMAND ➤ 9 Septembre à 14 heures
ST-FLORENT ➤ 9 Septembre à 14 heures
LA GUERCHE ➤ 3 Septembre à 14 heures

* * *

MEETING DEPARTEMENTAL

**MERCREDI 24 SEPTEMBRE
à 18 heures**

Salle des Fêtes de
ST-GERMAIN du PUY

La CGT à vos côtés.

* * *

9 OCTOBRE 2008

**Journée d'action internationale
pour le travail décent.**

Sommaire :

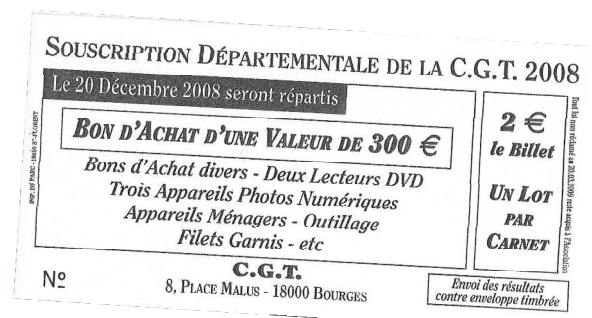
P 1 : Une rentrée offensive tous ensemble.
P 2 : Meeting départemental
Retraite : Durée de cotisations
P 3 à 6 : Flambée des prix des carburants
Augmenter les salaires, c'est urgent ...
P 7 : Groupe DOUX.
P 8 : Fichier Edvige
Formation syndicale : Inscrivez-vous.

SOUSCRIPTION de l'UD-CGT 18



Tirage le 29 Septembre 2008

**Avant les Congés d'été, faites le maximum
pour placer les billets
que vous avez en votre possession**



MEETING DEPARTEMENTAL

MERCREDI 24 SEPTEMBRE A 18 Heures
à la Salle des Fêtes de Saint-Germain-du-Puy

La Cgt à vos cotés

Les attaques contre les droits et acquis des salariés se multiplient (retraites, privatisations, 35 h, Réforme générale des politiques publiques etc.). En même temps les luttes se multiplient. En mai et juin nous avons connu des mobilisations particulièrement exceptionnelles pour la défense des retraites, de même que des luttes se multiplient dans différents secteurs, sur les salaires, les 35 h, l'emploi (Nexter, Michelin, FASS/Two Cast Berry, EDF-GDF, Impôts, CTB, etc.). Les luttes dans le secteur privé sont plus nombreuses.

La commission exécutive de l'Union départementale réunie le 10 juillet, constatant la montée du mécontentement ainsi que la volonté de se battre chez un nombre grandissant de salariés, a décidé d'organiser un grand meeting départemental le mercredi 24 septembre 2008 à 18 h, à la Salle des Fêtes de Saint-Germain-du-Puy.

Il s'agit de réunir des centaines de syndiqués et de salariés actifs, retraités et sans emploi.

Après une introduction générale, la parole sera donnée à un certain nombre de militants qui témoigneront de la situation sur leur lieu de travail, les luttes menées, les succès remportés et des adhésions à la CGT que cela a permis.

Il s'agit d'un meeting de lutte, un meeting où il ne s'agit pas de se limiter à ce qui ne va pas, mais de montrer que l'on gagne lorsque l'on se rassemble sur des objectifs de lutte revendicative et de conquête.

Ce meeting doit déboucher par un développement des luttes interprofessionnelles dans le département et aussi sur la préparation de la journée d'action internationale à l'appel de la CSI (confédération syndicale internationale) pour le travail décent.

RETRAITE

DUREE DE COTISATIONS

LE GOUVERNEMENT PASSE EN FORCE.

Le gouvernement vient de notifier à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse l'allongement d'un trimestre par an de durée de cotisations exigées à compter de 2009 pour bénéficier du taux plein.

Celle-ci sera de 161 trimestres pour les assurés nés en 1949, 162 trimestres pour ceux nés en 1950, 163 trimestres pour ceux nés en 1951 et 164 trimestres pour ceux nés en 1952.

Le gouvernement confirme son passage en force et refuse toujours l'engagement de la moindre négociation sur la durée de cotisations, les minima de pensions et l'équilibre financier des régimes, tel que cela était prévu dans la loi d'août 2003.

Il choisit la période des vacances pour faire passer la mesure contestée.

La CNAV n'a même pas eu la possibilité de délibérer sur la mesure.

La CGT renouvelle sa totale opposition à l'allongement de la durée de cotisations qui, socialement injuste, ne résout pas les problèmes de financement des régimes.

La CGT entend poursuivre sa mobilisation pour garantir le niveau de retraite, assurer un droit effectif à la retraite à 60 ans et dégager des ressources nouvelles pour le financement.



Montreuil le 16 juillet 2008



AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST :

- 👉 Urgent !**
- 👉 Nécessaire !!**
- 👉 Possible !!!**

Ces dernières semaines, de plus en plus de salariés (du privé, du public) sont dans l'action pour exiger que leur salaire soit augmenté.

ILS ONT RAISON ET C'EST URGENT !

Alors que le pouvoir d'achat s'effondre en raison des hausses importantes et régulières des dépenses incompressibles (carburants, produits alimentaires, logement, etc.), les salaires stagnent.

Pour plus d'un salarié sur deux, l'augmentation de salaire a été inférieure à l'inflation. La « smicardisation » grandit, que l'on soit dans le public ou dans le privé.

Les salariés du privé et du public veulent pouvoir vivre de leur travail.

La meilleure façon de redonner de la « valeur » au mot « travail », n'est-ce pas de le payer à sa juste valeur ?

Le salaire doit être la juste rémunération du travail, garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chacune et chacun, reconnaissant la qualification de la, du salarié(e).

La CGT propose que le Smic soit le salaire minimum de première embauche pour un(e) salarié(e) sans qualification, qu'il soit porté à 1.500 euros bruts tout de suite et qu'il serve de base à toute grille de salaire et traitement où chaque qualification est reconnue et payée en plus.

AUGMENTER LES SALAIRES TOUT DE SUITE, C'EST NECESSAIRE ET INDISPENSABLE

Il y a un an, le Président de la République avait promis à la « France qui se lève tôt » de revaloriser la valeur du travail.

Aujourd'hui le bilan est lourd : pour la 1^{ère} fois depuis 25 ans, le taux de salaire horaire ouvrier évolue moins vite que les prix.

De ce fait, il n'aura pas d'influence sur le niveau d'augmentation du SMIC au 1^{er} juillet.

Cette situation rendrait plus nécessaire que jamais un coup de pouce gouvernemental sur le SMIC pour aller au-delà de son augmentation légale.

L'inflation déjà élevée (3,3 % cette année) pèse plus lourd sur les budgets modestes : le carburant, le logement, les transports, l'énergie, les produits alimentaires qui constituent l'un des principaux postes de dépenses des ménages modestes augmentent plus vite que l'inflation moyenne.

Pourtant, le gouvernement, droit dans ses bottes, s'en tient aux 8 centimes d'augmentation horaire auxquels la loi

l'oblige. Pas un de plus !

L'an dernier déjà, il avait justifié son refus du coup de pouce au prétexte qu'il valait mieux favoriser les négociations salariales, plutôt que l'augmentation du SMIC.

Résultat : si les salaires sont le premier sujet de négociation dans les entreprises, c'est parce qu'ils sont aussi le premier sujet de conflit. Les employeurs ne concèdent rien spontanément !

Quant aux niveaux d'augmentation, le bilan du Ministère constate que « les baisses des pourcentages d'augmentation peuvent s'expliquer en partie par la faible augmentation du SMIC en 2007 ».

Les choix gouvernementaux annoncent une nouvelle spirale d'écrasement des salaires et d'affaiblissement de l'emploi ! La part des salaires dans les revenus du travail s'affaiblit, le nombre de salariés à temps partiel et en

CDD a augmenté cette année, c'est une conséquence des lois dites sur le pouvoir d'achat qui contraignent à travailler plus longtemps ceux qui ont un travail tandis que les autres sont maintenus à l'écart des vrais emplois.

OUI C'EST POSSIBLE,
AVEC UNE PLUS JUSTE REPARTITION
DES RICHESSES !

Les moyens existent pour répondre à ces exigences :

Les profits du CAC 40 ont rapporté plus de 100 milliards.

Actuellement 45 % sont versés aux actionnaires.

Depuis les années 80, la part des salaires dans la répartition des richesses créées a diminué de 10 % en faveur des profits.

Plus de 70 % des fonds disponibles dans les entreprises vont à la spéculation financière.

En 2007 les revenus encaissés par les quarante patrons du CAC 40 ont augmenté de 58 % par rapport à 2006.

Le gain a été par exemple de 18 millions d'euros pour le patron de Vallourec, de 15 millions d'euros pour celui de Suez, de 13 millions pour celui de Vinci.

Les mesures dites « paquet fiscal » ont rapporté 15 milliards d'euros aux plus hauts revenus et ont diminué d'autant les moyens de l'Etat pour l'emploi, l'éducation, la santé, etc.

NOTEZ-VOUS D'UNE FORCE

Où les syndicats sont inexistantes, les salariés sont les plus vulnérables, leurs droits sont moins respectés et leur dignité souvent mis à rude épreuve.

A l'inverse, où les salariés se sont syndiqués et dotés de syndicats, les garanties sociales sont les plus avancées.

Et si vous osiez franchir le pas ? Si vous pensiez à vous syndiquer et construire l'outil utile à vous défendre et acquérir de nouveaux droits et plus de protection pour vous et votre famille ?

NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE :

**DANS LES BRANCHES, LES ENTREPRISES,
EXIGEZ UNE REVALORISATION SIGNIFICATIVE
DES SALAIRES, CONDITION INDISPENSABLE
A UNE REELLE RECONNAISSANCE
DE LA VALEUR DU TRAVAIL,
A LA RELANCE
DE LA CONSOMMATION,
DE LA CROISSANCE
ET DE L'EMPLOI.**





<http://www.cgt.fr>
info@cgt.fr

Flambée des prix des carburants : Répondre à l'urgence !

**1,50 € le litre de 95 sans plomb, bientôt 1,50 € legasoil de base !
Désormais, faire un plein nous met tous à sec !**

Le pouvoir d'achat baisse, les salaires, les pensions de retraite, l'Assedic et les minima sociaux réduits à la portion congrue, nous imposent de rogner sur notre minimum vital ! Nous sommes tous pénalisés par les conséquences désastreuses de la hausse du coût des carburants. Condamnés à prendre notre véhicule quotidiennement faute de moyens de transport appropriés. Des pans entiers de l'industrie et leurs salariés sont touchés. Tous, nous payons une politique irresponsable et la spéculation faite sur notre vie quotidienne. Ainsi, une personne qui fait 50 Km/jour avec un véhicule consommant 7 à 8 litres au 100 kms dépense environ 240 €/mois.



La CGT porte six propositions immédiates pour faire face à l'urgence !

Dans le cadre prioritaire et plus large du problème du pouvoir d'achat des Français, la CGT exige la mise en oeuvre, à court terme, des mesures suivantes :

1) Les augmentations de salaires doivent tenir compte de la hausse réelle du coût de la vie, donc de l'augmentation des prix du carburant et du gaz. L'Etat qui fixe les prix de l'électricité et du gaz doit être un garant d'un juste équilibre tarifaire s'appuyant sur l'indépendance énergétique et les équipements EdF.

2) La mise en place d'une aide immédiate et directe, inscrite sur la feuille de paie, permettant la prise en compte de la réalité des frais de transports domicile/travail.

3) Révision de la fiscalité sur les produits pétroliers en harmonisant la réduction de la TVA au niveau européen, en retirant de la base de calcul de la TVA, la TIPP (partie fixe du prélèvement).

4) Mise à contribution de ceux qui profitent de la flambée des prix (compagnies pétrolières, financiers, spéculateurs ...).

5) Un ajustement immédiat des indemnités destinées aux salariés (secteur privé/public/état) utilisant professionnel

lement leur véhicule et remboursés forfaitairement au km parcouru.

6) Réouverture des négociations salariales dans les entreprises, les groupes et les branches professionnelles.

Parallèlement il faut trois initiatives politiques fortes :

1/ La mobilisation des Etats membres pour mettre fin à la guerre en Irak,

2/ La participation active de la France à la conférence internationale rassemblant les pays producteurs et consommateurs,

3/ L'impulsion, par notre pays, des initiatives pour réguler les opérations portant sur les produits dérivés (alimentaires).

Pourquoi cette flambée des prix ?

Le coût des matières premières est fixé en fonction de la capacité de l'offre et de l'évolution de la demande. S'agissant du pétrole, de nombreux facteurs influent sur le prix :

→ Gestion des ressources mondiales,

→ Manque d'investissements consacrés à l'exploration, le raffinage ou l'extraction de cette énergie non renouvelable (estimation des réserves = cinquante ans de consommation),

→ Comportements stratégiques des pays producteurs.

Tous ces facteurs entraînent, certes, une hausse des prix, mais sur le long terme, **cela n'explique en rien la flambée actuelle à la pompe !**

Si les pays émergents marqués pour leur développement économique rapide (10 % par an en Chine) génèrent une demande supplémentaire sur les matières premières et les produits alimentaires. Cependant, n'oublions pas que 2/3 des ressources énergétiques sont accaparées par seulement onze pays les plus industrialisés !

C'est tout « bénéf », mais pour qui ?

Depuis la fameuse crise financière aux Etats-Unis (dite des subprimes), les produits financiers liés aux contrats sur les matières premières et les produits alimentaires (produits dérivés) se multiplient car les capitaux financiers cherchent de nouveaux supports. La spirale spéculative s'emballe générant des hypers profits pour quelques-uns et la misère pour tous les autres. C'est la ruée des banques, des fonds d'investissement et des spéculateurs de tout genre sur le cours des matières premières et des produits alimentaires (pétrole, uranium, blé, coton ...).

Sur le pétrole, des produits financiers sont créés appelés «pétrole papier». Ils engagent acheteur et client sur une quantité et un tarif pendant une période donnée. Livre à l'acheteur de revendre son «pétrole papier» avant terme, anticipant la hausse. C'est ainsi que s'échangerait désormais sur le marché plus de 36 fois le volume réel des échanges de barils.

Les Etats comme la France, via la fiscalité des produits pétroliers, ne sont pas en reste, et empochent des dividendes conséquents (60 % de taxes sur le litre d'essence).

Quant aux multinationales, elles continuent d'exploiter la main d'œuvre qui produit les richesses, mais la laisse pour compte au mépris du respect de leurs droits fondamentaux.

Tous ces intervenants s'y retrouvent ! compagnies pétrolières en tête, dont les profits déjà élevés, augmentent encore..

Le gouvernement gesticule ...

Les trois mesures proposées par le gouvernement ne font pas le compte ...

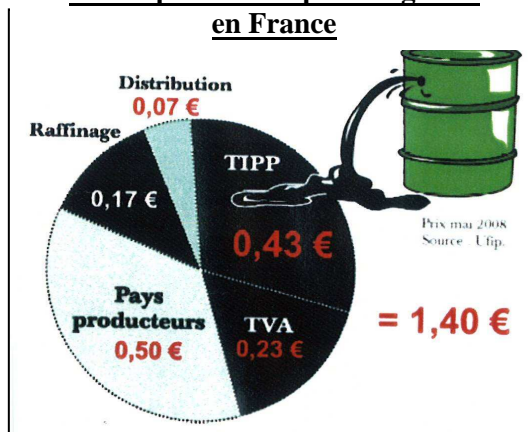
- Création d'un fonds pour atténuer les effets de la hausse des carburants sur certaines catégories d'usagers. Nous savons, qu'alimenté par le surplus de fiscalité indirecte (donc par les contribuables), il sera, dans le meilleur des cas, doté de quelques centaines de millions d'€uros qui sont déjà alloués au financement du plan de stabilisation des revenus des marins pêcheurs !

- Réduction de la TAVA des carburants adressée à la commission de Bruxelles. Cette mesure incontournable nécessite l'accord unanime des 27 états membres de l'Union Européenne. Cette taxe, par nature injuste, s'impose à tous quelles que soient les capacités contributives de chacun. La présidence française doit donc être l'occasion de poser et de porter cette mesure.

- Aide directe avancée par François Fillon : l'Etat se dédouane en reportant la responsabilité sur les partenaires sociaux. Cette mesure, au contour imprécis, renforcerait les

inégalités au niveau des retraités et des privés d'emploi.

Décomposition du prix du gazole en France



Il y a urgence à préparer demain ... et passer aux actes.

- Se donner les moyens financiers réels de conduire un programme national performant énergétique pour les logements, les transports ... seul susceptible de faire la différence et d'abaisser la facture pour les générations à venir,
- Accroître l'investissement pour améliorer les capacités de raffinage.
- Mettre en œuvre une politique énergétique et industrielle commune, réaliser les investissements nécessaires et contenir la spéculation avec notamment l'objectif de conforter l'indépendance énergétique du continent,
- Travailler sur les projets de coopération qui prennent en compte pays producteurs et consommateurs et la nécessité d'y promouvoir les droits sociaux.

Je porte les six propositions de la CGT

Face à la flambée des prix des carburants, il faut exiger des mesures immédiates pour augmenter les salaires et libérer le pouvoir d'achat.

Nom – Prénom :
Adresse :

Signature,

A retourner à la CGT – Coordination des activités confédérales – Activité Luites – Case 4-1 – 263 Rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex



BATTONS-NOUS POUR QUE DOUX MAINTIENNE TOUS SES SITES EN FRANCE

L'annonce de la fermeture du site du groupe DOUX au Châtelet n'a rien à voir avec de prétendues difficultés financières, dues à l'augmentation des matières premières agricoles, du coût de l'énergie, du niveau de parité Euro dollars.

Bien au contraire, cette décision s'inscrit dans une stratégie de redéploiement du groupe sur le plan mondial.

Le Groupe DOUX se targue sur son site d'être le leader mondial dans la filière. Celui-ci commercialise ses produits dans plus de 130 pays sur les cinq continents avec un portefeuille de marques de premier plan sur leur marché : Père dodu (France, Doux (Moyen-Orient), Frangosul (Brésil) LeBon (Brésil), Alsabia (Espagne).

La Direction annonce avoir engagé une «démarche volontariste de redéploiement».

Traduction : on ferme ici et là et on ouvre ailleurs, bien sûr là où la main d'œuvre est la moins coûteuse. En fait, le groupe Doux cherche à installer ses sites de production hors de France. L'Amérique du Sud est un des continents visés.

Une fois le citron pressé, on le jette !

C'est ainsi que son considérés les salariés du groupe. Soit on les jette parce qu'ils sont cassés par les conditions de travail, soit on les jette parce qu'on a décidé que les profits seraient plus juteux au Brésil ou ailleurs dans le monde. Pourtant, la plupart des 4.500 ne gagnent pas plus que le SMIC et lors de la dernière négociation, la direction n'a proposé que 4 € d'augmentation mensuelle.

Pendant que les salariés triment au SMIC, le patron du groupe s'en met plein les poches

Le PDG du groupe est la 133^{ème} fortune nationale et la 2^{ème} de Bretagne.
Il a vu sa fortune personnelle passer de 200 millions d'€uros en 2006 à 300 millions en 2007 alors que les prétendues pertes du groupe s'élevaient à 36 millions d'€uros, soit seulement 36 % de l'augmentation de salaire du patron.

Le PDG ment et n'affiche que du mépris pour les salariés, les collectivités locales où sont implantés ses sites et les éleveurs de volaille qui vont subir les contrecoups, voire disparaître. 35 communes seraient impactées si le site du Châtelet ferme.

Ensemble nous pouvons résister !

Pour cela, les salariés doivent s'organiser et s'unir pour agir efficacement. Les collectivités locales ne doivent pas se limiter à l'indignation, mais aussi agir, car ensemble, elles constituent des pôles de résistance. La dictature de la finance doit cesser dans ce pays. Les élus du peuple doivent exiger avec force la maîtrise de l'économie par le politique.

Il faut obtenir :

- > Le maintien du site du Châtelet et de tous les autres sites en France avec tous les salariés,
- > La revalorisation des salaires.

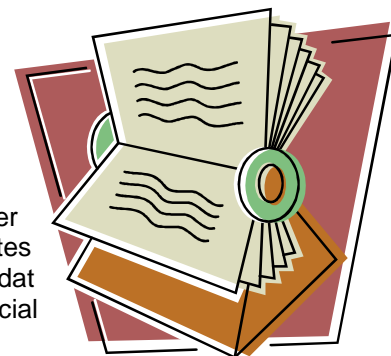
La CGT est à la disposition des salariés pour les conseiller, les aider à s'organiser afin de faire pression partout où existe une parcelle de pouvoir pour gagner.

Bourges, le 17 juillet 2008

Fichés de 13 à 113 ans ?

Fichier EDVIGE

Un décret publié le 1^{er} juillet 2008 au Journal Officiel institue un nouveau fichier dénommé EDVIGE, organisant le fichage généralisé et systématique de «toutes personnes âgées de 13 ans et plus» «ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif».



En clair, tous les citoyens ayant un jour souhaité s'investir pour leur cité. Il est également prévu de fichier tout individu, groupe ou organisation dont l'activité est susceptible de troubler l'ordre public et de permettre aux services de police d'effectuer des enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois ou à certaines missions, sur la base des éléments figurant dans le fichier EDVIGE.

Est-ce un nouveau moyen, en faisant peur, de détourner les citoyens du débat démocratique ?

Il ne s'agit pas de fichier des auteurs d'infractions, mais des citoyens dont le seul tort est de s'intéresser à la vie de la cité. Les responsables syndicalistes, politiques, commerçants, artisans, chefs d'entreprises, responsables d'association représentants religieux peuvent désormais être officiellement fichés. Ceux qui auront simplement fait acte de candidature ou qui ne les exerceront plus resteront dans ce système : on sera fiché à vie ! Nous constatons déjà les dérives comme par exemple le STIC (fichier des services de police) où le ménage n'est jamais fait et où se retrouvent pêle-mêle auteurs, témoins et victimes... Ce que la CNIL condamne régulièrement.

Permettre «au gouvernement ou à ses représentants d'exercer leurs responsabilités» sert de prétexte à ce fichage. N'est-ce pour faire pression sur les négociations collectives en utilisant des informations personnelles ?

L'idéologie de ce fichier est de considérer tout acteur social, économique ou religieux comme pouvant « porter atteinte à l'ordre public ». Construire un rapport de force serait-il devenu un délit ?

La responsabilité individuelle et collective, vise à criminaliser l'action et à faire porter la responsabilité, non seulement sur des travailleurs en lutte, mais aussi sur leurs fédérations et confédérations.

Les mineurs de 16 à 18 ans pourront être fichés comme les adultes et les mineurs de 13 à 16 ans pourront se voir également répertoriés. Etre «fils de» suffira dans cette logique à être inscrit : les enfants de nos élites bénéficieront-ils de la même attention de nos services de police ?

La CNIL a donné un avis extrêmement réservé. Pourtant le gouvernement n'en a pas tenu compte.

La CGT considère ce fichier EDVIGE comme une nouvelle atteinte grave aux libertés individuelles et collectives et une entrave à l'action syndicale.

Elle s'associera à toutes les actions visant à la suppression de ce fichier.

Montreuil, le 4 juillet 2008

FORMATION SYNDICALE UD du Cher

CHS CT 2è mandat du 17 au 19 Novembre 08 à Bourges

Cette formation s'adresse à celles et ceux *qui ont suivi le tronc commun et ayant fait le 1^{er} niveau.*
Dépôt des candidatures avant le 17 octobre 08.

Niveau 2 - 1^{ère} partie du 24 au 28 Novembre 08 à Vierzon.

A ce jour 6 inscrits. Afin que ce stage se déroule dans de bonnes conditions, inscrivez-vous rapidement auprès de l'UD ou de l'UL de Vierzon et déposez vos congés éducation auprès de votre employeur avant le 24 Octobre 08.